



**Déclaration de la FNEC FP-FO**  
**Comité Social d'Administration Spécial Départemental de**  
**la Gironde – 9 mars 2023**

Madame la DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Le gouvernement fait la sourde oreille face aux revendications des Français, massivement mobilisés contre le projet de réforme des retraites. Mardi 7 mars, nous étions 100 000 dans les rues de Bordeaux malgré le froid et la pluie ! En tout, 3,5 millions de personnes ont défilé partout en France ! C'est phénoménal ! Trois quarts des actifs sont opposés à ce projet de réforme. Le président Macron ne peut plus jouer la carte de son élection qui légitimerait tous ses projets ! La FNEC FP-FO réitère ici son appel à la grève à l'ensemble des personnels pour amplifier encore le mouvement et appelle à manifester les 11 et 15 mars pour redire notre opposition à ce projet injuste et injustifié de réforme des retraites. La FNEC FP-FO sera aussi cet après-midi aux côtés des étudiants qui n'ont jamais été aussi mal traités. . FO appelle les collègues à se réunir en AG, pour poursuivre la mobilisation et décider des actions, de la grève...

Au-delà du projet de réforme des retraites, véritable fossoyeur des acquis sociaux, ce sont les conditions de travail des personnels qui sont aussi la préoccupation majeure de nos collègues. À chaque drame qui frappe les personnels (de Samuel Paty à Agnès Lassalle) la population s'émeut, reconnaît la difficulté du métier d'enseignant, le ministère apporte « son soutien à la communauté éducative » et tout le monde s'accorde à dire que les personnels doivent être obligatoirement protégés. Cependant, la première cause de maltraitance des personnels, à savoir les conditions de travail, ne s'améliore pas, et se dégrade un peu plus à chaque rentrée scolaire. Nous sommes d'ailleurs extrêmement préoccupés par les très récentes remontées de faits inquiétants que nous avons eues en provenance de plusieurs établissements. Nous nous interrogeons : les établissements sont-ils en train de craquer ou est-ce que, depuis l'assassinat d'Agnès Lassalle, on met moins la poussière sous le tapis ?

Ce premier CSA SD sur les créations et suppressions de postes a pour ordre du jour la déclinaison de la décision ministérielle de supprimer, pour la rentrée 2023, 481 postes dans le second degré dont 21 dans notre académie. La FNEC FP-FO réaffirme ici son opposition à toute suppression de poste et demande que soient créés des postes à hauteur des besoins du terrain. Nous nous interrogeons sur ces créations et

suppressions. Lors du CSA académique du 18 janvier dernier, 21 postes supplémentaires étaient annoncés en Gironde. Sur les documents de travail, le solde est à 8. Où sont donc passés les 13 autres postes alors que nous avons une prévision d'effectifs en hausse pour la rentrée 2023 en Gironde ?

Concernant les SEGPA, nous constatons que la casse continue. En effet, la politique arbitraire décidée par l'autorité académique de supprimer 1/3 des heures d'atelier aux classes de 4ème et 3ème, a des conséquences dramatiques pour les collègues PLP : cinq mesures de carte scolaires (en raison de la fermeture de deux ateliers hygiène alimentation et services, deux ateliers espaces rural et environnement et un atelier vente distribution logistique) et neuf postes à complément de service (six concernant les ateliers hygiène alimentation et services et trois concernant les ateliers vente distribution logistique). C'est dramatique et insupportable. Nous y reviendrons en séance.

Nous souhaiterions ensuite rappeler que la circulaire envoyée en janvier par la DGESCO aux recteurs et DASEN précisait au sujet de la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup> que « cette évolution des services des enseignants de technologie n'a pas vocation à donner lieu à des mesures de carte scolaire », ce que vous nous avez répété lors du dernier CSA SD. Nous constatons pourtant que nous avons raison puisque dans notre département, 10 postes de cette discipline sont supprimés à la rentrée prochaine. Nous sommes inquiets pour la suite.

Autre situation préoccupante encore cette année : le nombre élevé de postes à compléments de service. Les documents de présentation en dénombrent 272, dont 200 en dehors de la même commune ! Même si le décret Peillon-Hamon, que notre fédération a combattu, les rend légaux, les collègues vont voir une fois encore leurs conditions de travail se dégrader à la rentrée. Comment expliquer des compléments de service de deux heures comme celui en histoire et géographie entre le lycée Daguin et le collège François Mitterrand ? Comment expliquer aussi des compléments de service de 15 heures, soit l'équivalent de postes d'agrégés, comme celui en histoire et géographie entre le collège Nelson Mandela et le lycée Camille Jullian ou celui de physique et chimie entre le lycée Montesquieu et le lycée Vaclav Havel ? Là encore, nous sommes inquiets.

Le projet de « pacte » du ministre est lui aussi source d'inquiétude. La FNEC FP-FO dénonce et s'oppose à tout « pacte » de missions diverses en échange de primes. Il s'agit tout bonnement d'une rustine : encourager les remplacements de courte durée en lieu et place de recrutement massif. C'est pour cela que, dès le début, la FNEC-FP FO a décidé de quitter les groupes de travail visant à instituer ce « pacte ».

FO oppose au ministre sa revendication d'augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contreparties, au minimum à hauteur de l'inflation pour commencer, et le rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdus en 20 ans ! Il serait temps que le ministre et le gouvernement nous écoutent : augmenter les salaires est un moyen efficace pour assurer l'attractivité du métier d'enseignant pour nos jeunes diplômés.

Travailler plus longtemps dans la semaine, dans l'année, dans la carrière, avec des conditions de travail totalement dégradées, des disciplines évincées, des postes et des classes en moins, des diplômes détériorés, des salaires bloqués et 730 jours de retraite volés... Pour la FNEC FP-FO, c'est non !

Vous l'aurez compris, l'inquiétude, que nous espérions passagère, s'installe depuis un moment dans l'Éducation Nationale. Un autre élément nous inquiète quant à cette instance représentative qu'est le CSA SD : nous nous demandons quel est l'avenir d'une telle instance dont les données présentées sont confidentielles tant qu'elle ne s'est pas tenue, quand on sait que les mesures de carte scolaires ont déjà été annoncées de manière officielle. Les décisions sont donc déjà prises sans que l'on puisse y changer quoi que ce soit.

Pour finir, nous tenons à remercier encore une fois les services de la DSDEN pour la qualité des documents de travail.

Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Delphine Marin,  
Delphine Paillé, Camille Tastet et Maud Verdeguer  
pour la FNEC FP-FO de la Gironde